

RAPPORT ANNUEL 2024

SWISSAID MAGAZINE



N° 02 | 25

Chiffres à l'appui

Votre soutien change des vies

4 FOCUS

L'agroécologie ça fonctionne !

10 GRAPHIQUE

Ce que SWISSAID a atteint en 2024

12 JALONS

Départ, oignons et paix

16 STRATÉGIE

Toujours plus local

18 BILAN

20 MERCI

Couverture : La paysanne Fahne Oumar présente joyeusement ses gombos fraîchement cueillis. Ce légume nutritivement riche était déjà cultivé par les Égyptien-ne-s et est utilisé comme remède contre les refroidissements.

Éditeur / Rédaction :
SWISSAID, Fondation suisse
pour la coopération au développement
Bureau Berne : Lorystrasse 6a, 3008 Berne,
031 350 53 53, info@swissaid.ch. Bureau Lausanne :
Rue de Genève 52, 1004 Lausanne, 021 620 69 70

Rédaction : Sarah Forrer, Thais In der Smitten,
Anaëlle Vallat, Katharina Wecker, Nadine Zurbriggen,
Eliane Beerhalter (photos)

Mise en page : Joséphine Billeter

Conception, et impression : Stämpfli SA, Berne.
Imprimé sur papier FSC en Suisse.

Photos :
Salomon Djekorgée Dainyoo/Fairpicture : p. 1. Eliane Beerhalter : p. 2, 3, 5, 9, 13, 14, 16, 18. Sri Kolari : p. 4, 7, 8, 12, 15. Maryia Kukharava/FAO : p. 6. Ricci Shryock : p. 8, 16. Kiki & Miles Productions : p. 9, 20. SWISSAID Guinée-Bissau : p. 12. SWISSAID Niger : p. 12. Luis A. Guzmán : p. 12. Daniele Polini : p. 13. Ollivier Girard/CIFOR : p. 13. SWISSAID Myanmar : p. 14. Kristina Bodmer : p. 14. Simon Degelo : p. 15.

Le magazine SWISSAID paraît quatre fois par an. Une fois par année, un montant de 5 francs est déduit des dons à titre de taxe d'abonnement afin de pouvoir bénéficier du tarif postal réduit pour les journaux.

La plupart des projets sont soutenus financièrement par la DDC. www.swissaid.ch/fr/direction-du-developpement-et-de-la-cooperation

Compte de dons : PC 30-303-5
IBAN : CH20 0900 0000 3000 0303 5



Fabian Molina
Président SWISSAID

ÉDITORIAL

Vent contraire

En 2024, plus de 735 millions de personnes ont souffert de la faim. Bien avant les récentes coupes budgétaires dans la coopération au développement, la situation était déjà alarmante : près de 30 % de la population vivait dans l'insécurité alimentaire. Les progrès réalisés au fil des années ont été ralentis par la crise climatique, la perte de biodiversité, les conflits armés et les guerres, ainsi que par les bouleversements économiques.

Le début de l'année 2025 a marqué un tournant majeur : la suspension des financements de l'USAID par le gouvernement américain a entraîné la disparition d'un tiers des contributions mondiales à la coopération internationale, dont 40 % des fonds alloués à l'aide humanitaire. Une décision qui n'a fait qu'accroître les besoins mondiaux.

La faim ne se résume pas à un simple manque de nourriture. Elle est le reflet d'injustices structurelles profondément ancrées à l'échelle mondiale. C'est pourquoi les réponses apportées doivent être systémiques. L'agroécologie s'impose aujourd'hui comme une approche holistique, à la fois cohérente, scientifique et porteuse de solutions concrètes. SWISSAID et ses partenaires s'appuient sur ces résultats tangibles pour redonner espoir aux communautés.

La lutte contre la faim et la pauvreté – au cœur de l'action de SWISSAID – se heurte à de puissants vents contraires. Mais nous tenons bon. Merci de marcher à nos côtés pour contribuer à un monde plus juste.

RÉTROSPECTIVE

Ralentissement de la coopération

En 2024, le cours de l'or n'a cessé de grimper, tandis qu'au Parlement, le cours de la coopération au développement plongeait – jusqu'au verdict final : une coupe de 110 millions de francs suisses dans le budget 2025. Notre étude sur l'or, publiée en mai, n'a malheureusement pas permis d'inverser la tendance. Elle mettait pourtant en lumière une réalité accablante : chaque année, 435 tonnes d'or sont illégalement exportées du continent africain, dans un secteur encore trop peu réglementé, où l'origine du métal précieux n'a pas à être déclarée. Notre travail de sensibilisation n'a pas non plus suffi à empêcher les coupes. Notre alliance Sufosec a pourtant fourni au Parlement des données solides démontrant l'impact significatif de l'agroécologie. Et malgré une pression budgétaire intense, nos collaboratrices et collaborateurs ont continué à travailler sans relâche avec un engagement indéfectible.

Pourtant, la coopération au développement a un impact réel et les personnes engagées dans ce secteur accomplissent beaucoup. La Confédération dispose d'indicateurs clairs sur son efficacité, mais les communique de manière trop prudente. Quant aux ONG, dont nous faisons partie, elles sont



contraintes de réduire leur travail d'information, faute de moyens. La population se concentre sur ses propres préoccupations et se détourne progressivement. Il n'est donc pas surprenant que la coopération internationale ait per-

du de sa valeur au fil du temps et sois aujourd'hui largement discréditée. Alors que l'urgence de l'aide humanitaire fait désormais consensus, la coopération au développement a elle aussi besoin d'un soutien immédiat. Pour voir son budget augmenter, il est essentiel d'avoir un Conseil fédéral qui défende ce secteur avec conviction. Il faut une administration qui communique avec assurance sur les résultats obtenus, des ONG prêtes à s'exposer, à contredire les idées reçues et à affirmer leur position, et des citoyen-ne-s qui, malgré leurs propres préoccupations, restent conscient-e-s des besoins des populations du Sud et les soutiennent avec fierté.

Une révision du financement de la coopération au développement, après la baisse de l'année dernière, est essentielle. Ensemble, donnons l'impulsion nécessaire pour aller dans la bonne direction. Merci de faire partie de ce mouvement.

Markus Allemann
Directeur SWISSAID

NOUVELLES ÉTUDES

L'agroécologie a le vent en poupe

Les méthodes agroécologiques jouent un rôle décisif dans la lutte contre la faim des régions les plus pauvres du monde. Cette approche durable est au cœur du travail de SWISSAID depuis des décennies. En 2024, la science renforce encore la pertinence de cette démarche.

En théorie, personne ne devrait souffrir de la faim. À l'échelle mondiale, 6000 kilocalories sont produites par jour et par personne, soit presque trois fois plus que les besoins alimentaires moyens d'un individu. Pourtant, 735 millions de personnes ne mangent pas à leur faim. Et 2,8 milliards d'hommes, de femmes et d'enfants ne peuvent pas accéder à une alimentation saine, riche en vitamines et en minéraux. Depuis 2016, les avancées dans la lutte contre la faim sont minimales. En 2024, les chiffres ont même stagné. L'atteinte des objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies s'éloigne chaque jour un peu plus.

Comment est-ce possible ? « Notre système alimentaire fonctionne comme un sablier : il existe un très grand nombre de personnes qui produisent et qui consomment, et entre les deux, quelques acteurs et actrices qui prennent les décisions. Pour ces dernier-ère-s, éradiquer la faim n'est pas une priorité », explique Johanna Jacobi, professeure de transitions agroécologiques à l'EPF de Zurich.

Johanna Jacobi considère l'agroécologie comme un « mouvement global contre le syndrome du sablier ». Elle explique : « L'agroécologie contribue à l'autonomisation des êtres humains et à leur souveraineté alimentaire, car elle permet de développer un savoir-faire sur la manière de sélectionner et conserver des semences, de faire du compost et de lutter contre les nuisibles et les mauvaises herbes. » Ainsi, les familles paysannes ne dépendent plus des semences, des pesticides ou des engrais coûteux des multinationales agricoles, mais construisent leurs propres systèmes alimentaires et réseaux locaux. Elles sont ainsi mieux armées pour lutter contre la faim.

Deuxième rapport sur la nutrition

Depuis des décennies, SWISSAID mise sur cette approche durable dans ses pays partenaires. Le deuxième rapport mondial sur la nutrition, publié en octobre 2024, confirme une nouvelle fois la pertinence de cette méthode, y compris d'un point de vue scientifique. L'Alliance Sufosec, qui comprend Action de Carême, Vivamos Mejor, Vétérinaires Sans Frontières Suisse, Aqua Alimentaria, Skat Foundation et SWISSAID, a mené une analyse approfondie de ses régions de projets, en étroite collaboration avec Johanna Jacobi, l'Université de Berne, ainsi que des institutions partenaires sur le terrain.

Chaque année, entre 2021 et 2023, plus de 10 000 ménages dans 19 pays ont été interrogés sur leur situation alimentaire et leurs pratiques



« Notre système alimentaire fonctionne comme un sablier : il existe un très grand nombre de personnes qui produisent et qui consomment, et entre les deux, quelques acteurs et actrices qui prennent les décisions. Pour ces dernier-ère-s, éradiquer la faim n'est pas une priorité. »

Johanna Jacobi
Professeure de transitions
agroécologiques, EPF de Zurich

agroécologiques. Les entretiens sont basés sur l'échelle FIES (Food Insecurity Experience Scale) des Nations Unies et évaluent la mise en application de 18 pratiques agricoles regroupées en quatre catégories : biodiversité, santé des sols, réduction des intrants et synergies avec l'élevage. Les entretiens ont eu lieu sur le terrain, dans la mesure du possible avec la femme responsable du ménage.

Les témoignages recueillis font état de succès impressionnants : dans les régions étudiées, l'insécurité alimentaire a pu être réduite jusqu'à 60 %. Les ménages qui combinent au moins trois méthodes agroécologiques issues de trois catégories différentes ont en moyenne 34 % de risques en moins de souffrir de la faim.

Des bienfaits non sans limites

Toutefois, au-delà des réussites, le rapport met aussi en lumière certaines limites. Ainsi, malgré d'importants efforts déployés en faveur

d'un projet agroécologique dans la province tchadienne du Guéra, l'insécurité alimentaire est passée de 74 % à 92 %. Plusieurs facteurs y ont contribué : une instabilité politique, d'importants flux de réfugié-e-s en provenance de la région du Sahel, une forte hausse des prix des denrées alimentaires et de violentes inondations qui ont submergé des champs entiers. « Bien que l'agroécologie fasse ses preuves dans des conditions climatiques parfois extrêmes, son succès dépend de la stabilité politique et sociale, de droits fonciers sécurisés et de l'accès aux marchés », résume Francesco Ajena, expert en agroécologie chez SWISSAID. Dans des contextes aussi complexes, il est essentiel d'adopter différentes stratégies. C'est ce que fait SWISSAID avec son approche Triple Nexus, qui combine aide humanitaire à court terme, coopération au développement et promotion de la paix à long terme.

Des résultats répliqués
Une autre étude menée en Tanzanie a permis d'obtenir des données supplémentaires confirmant l'efficacité de l'agroécologie. En collaboration avec des scientifiques, SWISSAID a examiné les effets des pratiques agroécologiques sur la culture du manioc et du maïs.



Guinée-Bissau
« Aujourd'hui, nous pouvons manger trois repas par jour. »

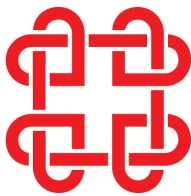
Penda Queita de Madina Ioba, en Guinée-Bissau, a longtemps misé sur un seul produit, la noix de cajou. La paysanne n'était pas la seule : cette noix représente l'un des principaux produits d'exportation de ce petit pays, dont les monocultures intensives épuisent les sols. Grâce au soutien de SWISSAID, Penda Queita et son village se sont affranchis des noix. De nouvelles techniques agroécologiques ont permis au sol de se régénérer. Les cultures sont désormais plus variées et offrent une plus grande biodiversité. Avec les nouveaux produits récoltés, les femmes préparent des jus et des compotes qu'elles vendent sur le marché. Elles ont également appris à entretenir et exploiter la forêt de manière durable. Les conditions de vie de Penda Queita se sont ainsi améliorées. « Aujourd'hui, nous pouvons manger trois repas par jour, alors qu'avant, nous avions souvent faim ! »



Basé sur les recherches d'Angelika Hilbeck, experte en agroécologie et biosécurité environnementale à l'EPF de Zurich, le projet a été mené en coopération avec la Sokoine University of Agriculture et des organisations locales. Un aspect novateur de cette initiative a été l'utilisation d'applications spécialement développées pour appuyer la recherche sur le terrain. L'application « Macho Sauti » a permis aux paysan-ne-s de photographier des plantes infestées de parasites et de recevoir des solutions de la part d'expert-e-s ou d'autres paysan-ne-s. L'étude a montré que les variétés adaptées localement sont essentielles pour obtenir des rendements élevés. La variété de manioc Kiroba s'est révélée particulièrement productive et résistante aux parasites, sans qu'il soit nécessaire de recourir à des produits chimiques coûteux et nocifs. Le manioc constitue une source alimentaire essentielle en

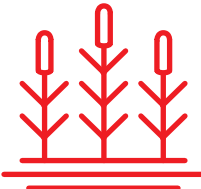
Tanzanie. En effet, il pousse même dans des conditions difficiles et se consomme sous diverses formes, telles que farine, bouillie ou légume-feuille.

Des systèmes plus résilients
Le rapport sur la nutrition et l'étude de SWISSAID en Tanzanie s'ajoutent à un nombre croissant d'études scientifiques confirmant l'impact positif de l'agroécologie sur la biodiversité, les rendements des récoltes, la sécurité alimentaire et les revenus des paysan-ne-s. Francesco Ajena y voit plusieurs explications : « Les méthodes agroécologiques sont plus résistantes. Elles garantissent la santé des sols, renforcent les écosystèmes naturels et favorisent la biodiversité, ce qui leur permet d'offrir de meilleurs résultats que l'agriculture conventionnelle. » Par ailleurs, la réduction des dépenses en engrais et en semences permet d'accroître les bénéfices. Enfin, les circuits



L'impact de notre travail

Voici ce que nous avons réalisé en 2024 dans nos pays partenaires avec nos 60 projets :



101 159

hectares de terres ont été cultivés par des paysan-ne-s. Cela correspond à la taille du canton de Thurgovie.



94 858

personnes utilisent des semences paysannes, fertilisent avec du compost naturel, diversifient les cultures ou ont recours à d'autres pratiques agroécologiques.



64

nouvelles banques de semences ont vu le jour. Ainsi, 32 198 personnes ont désormais accès à des semences locales et traditionnelles.

de distribution directs offrent aux paysan-ne-s un meilleur pouvoir de négociation – et donc des marges plus élevées.

Modifier des régions entières

Ces avantages concrets font leur chemin jusque dans la sphère politique. Ainsi, en novembre dernier, la Colombie a adopté sa première politique nationale en matière d'agroécologie. Il s'agit là d'un engagement important en faveur d'une transformation des systèmes agricoles. Après la Tanzanie, la Colombie est le deuxième pays dans lequel SWISSAID s'engage activement en faveur d'une approche agricole durable. SWISSAID a accompagné et soutenu les deux processus et veillera, en collaboration avec ses partenaires locaux, à ce que la nouvelle stratégie soit mise en œuvre en priorité par les gouvernements.

L'agroécologie est et restera la stratégie centrale de SWISSAID afin de garantir la sécurité alimentaire, renforcer la résilience face au changement climatique et encourager le développement économique. À l'avenir, nous avons pour but de la diffuser à grande échelle. « Il faut mettre en relation les paysan-ne-s, les marchés, les institutions locales, les acteurs économiques et les décideurs politiques, afin que la transition agroécologique profite à des régions entières ! », conclut Francesco Ajena.

Découvrez l'étude de l'Alliance Sufosec :



Inde
Le tournant de l'agroécologie

Mumtaz, 45 ans, est analphabète. Avec son mari, Nawab Sab, elle possède cinq hectares de terre. Pendant longtemps, le couple a exploité ces parcelles tant bien que mal selon des méthodes agricoles conventionnelles. Les sols se sont appauvris, les rendements sont restés faibles, et les inquiétudes récurrentes de ne pouvoir subvenir aux besoins de la famille n'ont cessé de croître. En 2021, grâce au soutien de SWISSAID, Mumtaz et Nawab Sab sont passés à l'agriculture écologique. Un véritable tournant. Depuis, la fertilité de leurs champs s'est nettement améliorée grâce à des sols plus sains. En diversifiant leurs cultures, ils ont considérablement augmenté leurs rendements. Ils vendent désormais leurs produits à de meilleurs prix sur les marchés locaux, ce qui a permis d'améliorer leur niveau de vie. Très satisfaits des résultats obtenus, ils souhaitent continuer à développer leur pratique agroécologique dans les années à venir.



Daniele Polini
Responsable Genre et
WASH chez SWISSAID

Les femmes jouent un rôle central dans l'agroécologie. Pourquoi ?

Daniele Polini : Parce qu'elles contribuent de manière déterminante à la sécurité alimentaire et à l'agriculture durable. Elles sont souvent responsables des cultures, du choix des semences et de la transmission des connaissances traditionnelles. Ce sont elles qui nourrissent leurs enfants et leurs familles. De plus, les femmes sont particulièrement touchées par les effets du changement climatique, raison pour laquelle leur participation active à des méthodes de culture durables est décisive pour bâtir des systèmes alimentaires résilients.

SWISSAID veille à intégrer et à soutenir les femmes dans chacun de ses projets. Quelles étapes ont été franchies en 2024 ?

Elles sont nombreuses. Nous avons, par exemple, soutenu 18 551 paysannes dans la génération de leurs propres revenus. En Inde, nous avons créé des marchés où les paysannes peuvent vendre leurs légumes

produits de manière durable à un prix équitable, renforçant ainsi les systèmes alimentaires locaux. Et dans le cadre de nos formations d'alphabétisation, près de 17 000 femmes ont appris à lire et à écrire – le premier pas vers l'autonomie.

Quelles ont été les difficultés rencontrées l'an passé ?

L'égalité des genres est un travail de longue haleine : les structures sociales doivent être modifiées en profondeur. Le financement de telles approches est souvent difficile. Cela dit, grâce à l'engagement de nos expertes et experts sur le terrain, nous sommes convaincus de contribuer activement à la construction d'une société plus équitable !

SWISSAID en chiffres

298 041

personnes

se sont affranchies de la faim et la pauvreté grâce à notre travail dans nos pays partenaires.

45 433

donatrices et donateurs

nous ont soutenus l'an passé.
Un grand merci pour votre
solidarité et votre fidélité !

38 918

colis alimentaires

ont été distribués par SWISSAID l'an passé, venant
en aide à **63 874 personnes dans le besoin**.
Face au changement climatique, aux catastrophes
naturelles et aux conflits, l'aide d'urgence reste
plus essentielle que jamais. Vous en saurez plus
sur notre travail dans ce domaine ici :

www.swissaid.ch/fr/thematiques/aideurgence-fr



Eau

45 859

personnes ont eu accès à l'eau potable
en 2024. Ensemble, nous avons construit des
puits, installé des conduites et créé des comités
de gestion de l'eau. L'accès à l'eau potable
permet de réduire considérablement la
mortalité infantile.



Agroécologie et climat

94 858

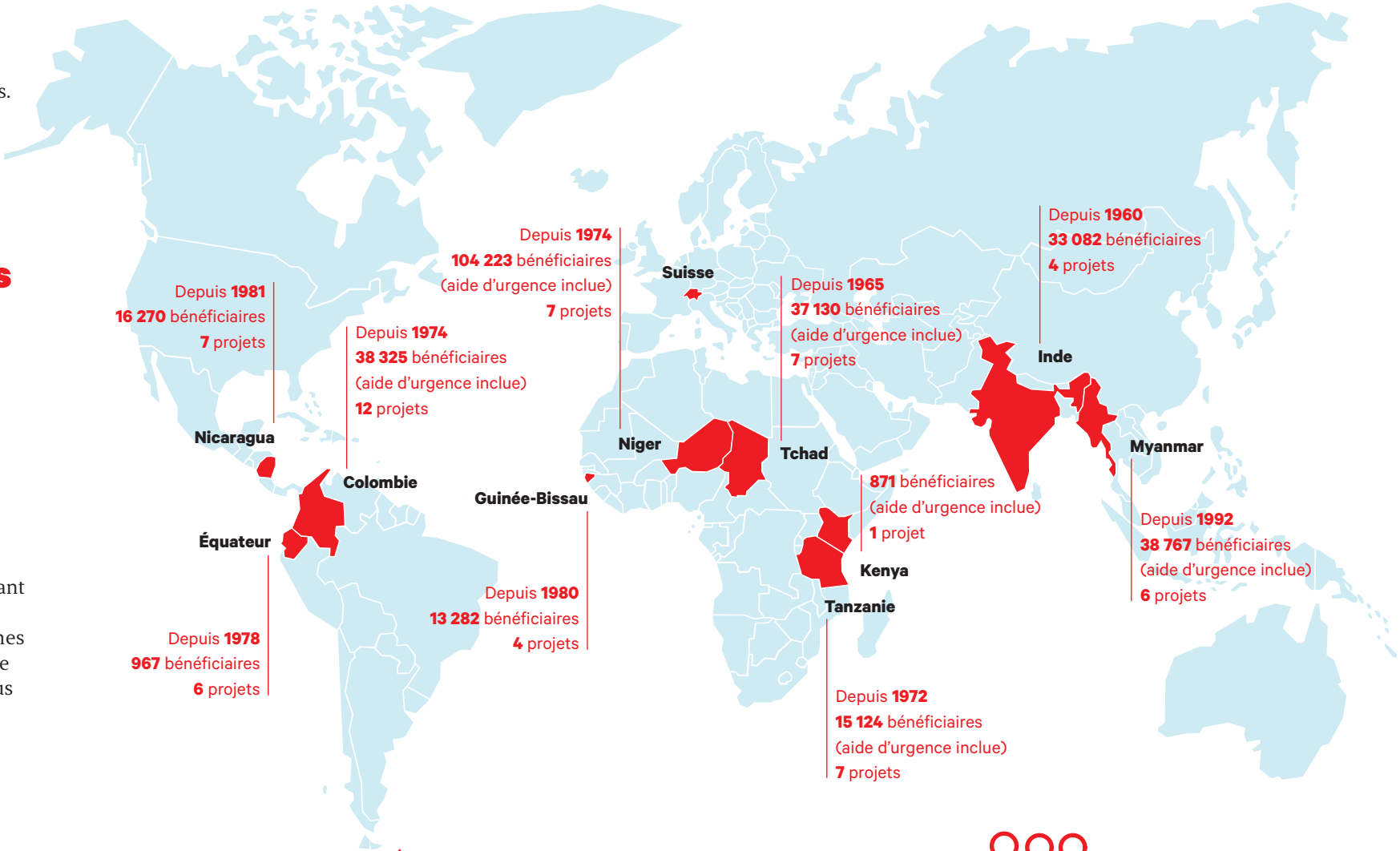
personnes ont adopté de nouvelles pratiques
agroécologiques. Elles cultivent des semences locales,
fertilisent avec du compost et vendent leurs produits sur
les marchés alentours. Ce faisant, elles améliorent
non seulement leurs revenus, mais contribuent aussi
à bâtir des systèmes alimentaires durables et autonomes.



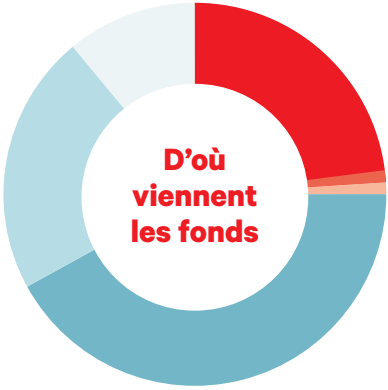
Égalité

16 971

femmes ont appris à lire, écrire et compter
l'an passé. Cela renforce leur confiance et leur
permet d'éviter les arnaques au marché. Elles
peuvent ensuite transmettre ces connaissances
à leurs enfants et contribuent ainsi à un
changement durable.



Financement



- 23% dons libres
- 1% legs
- 1% vente d'insignes
- 42% dons affectés à des projets définis
- 22% contribution de la DDC aux programmes
- 11% mandats pour des projets

Affectation des fonds



- 73% programmes à l'étranger
- 10% information et politique de développement
- 4% frais administratifs
- 13% recherche de fonds et publicité générale

Jalons 2024



Février

Une école pour l'entrepreneuriat

En Guinée-Bissau, SWISSAID soutient la construction d'une école dédiée à la formation des jeunes et des femmes à la gestion de micro-entreprises agricoles. Les futur-e-s entrepreneur-euse-s y bénéficient d'une formation pratique et d'un accompagnement concret. Basée sur les besoins réels, les centres d'intérêt et les compétences des participant-e-s, la formation s'appuie sur la méthode GERME (« Créez et gérez mieux votre entreprise ») – un programme éprouvé de l'Organisation internationale du travail (OIT) des Nations Unies.



Mars

Un bilan intermédiaire prometteur !

CROPS4HD figure parmi les projets phares de SWISSAID. En collaboration avec nos partenaires, nous œuvrons pour améliorer la sécurité alimentaire et ouvrir de nouveaux

débouchés économiques pour les paysan-ne-s au Niger, au Tchad, en Inde et en Tanzanie, à travers la valorisation des variétés de semences traditionnelles et anciennes. Lancé en 2021 et cofinancé par la DDC, le projet a récemment franchi une étape clé. Sous la coordination du professeur Jay Cummins, des ateliers se sont tenus en début d'année à N'Djamena et au Bengale occidental. Objectif : dresser un premier bilan du projet. Ce dernier s'avère très positif : l'approche novatrice combinant les politiques « push » et « pull » se révèle à la fois pertinente et efficace, tandis que l'engagement des parties est remarquable. Pour la seconde phase, l'enjeu sera de consolider les acquis. Plutôt que de multiplier les nouvelles initiatives, nous miserons sur l'extension des approches existantes afin d'en maximiser l'impact.



Juin

S'améliorer à l'aide de données de qualité

L'égalité des genres a toujours été au cœur du travail de SWISSAID. Avec le programme WAVE (Women against Violence Engagement Programme), nous visons à réduire la discrimination et les violences basées sur le genre. Pour renforcer l'efficacité de son travail sur le terrain, l'adapter et l'étendre à d'autres régions, une base de données solide est indispensable. C'est pourquoi SWISSAID a mandaté l'Université de Berne pour mener une étude de trois ans en Équateur et en Colombie. La première étude de référence sera publiée cet été. Elle s'appuie notamment sur des entretiens approfondis avec des membres des communautés et des groupes de pairs.



Juin

Une coprésidente engagée

Le mandat de Bastienne Joerchel en tant que coprésidente de SWISSAID et membre du Comité du Conseil de fondation a pris fin lors de l'Assemblée générale. Les membres présent-e-s ont salué ses douze années d'engagement par de chaleureux applaudissements et exprimé leur profonde gratitude pour tout le travail accompli. « Tu ne t'es jamais placée au centre de l'attention, et tu as toujours été au service de la cause et de l'organisation », a déclaré le directeur Markus Allemann. « Heureusement, tu ne quittes pas complètement SWISSAID puisque tu restes membre du Conseil de fondation. »



Avril

Marché aux oignons à la nigérienne

A Berne, c'est une tradition de longue date : fin novembre, la place fédérale se remplit d'oignons lors du Zibelemärit. A Niamey, au Niger, ce n'est que la deuxième édition, mais le succès est déjà au rendez-vous. Début avril, les paysan-ne-s de Soucoukoutane ont apporté plus de 36 tonnes d'oignons vers la capitale, soit deux tonnes de plus que ce qui se vend sur le marché de Berne. Les oignons blancs jouent un rôle essentiel dans la région de Soucoukoutane au sud-ouest du pays : ils constituent non seulement une source de revenus importante, mais aussi un pilier de la sécurité alimentaire pour les populations lourdement touchées par la crise climatique. Depuis des années, SWISSAID accompagne les familles paysannes de la région dans la culture, la transformation, la vente et la commercialisation de ce légume aux multiples vertus.



Avril

Observer le travail de paix en Colombie

Voir de ses propres yeux. C'est ce qui a mené une délégation de parlementaires suisses à se rendre en Colombie, à ses propres frais. Le pays s'engage dans un travail de mémoire et de réconciliation avec les anciens rebelles des FARC, dans le cadre du processus de paix « Paz Total ». Toutes les parties prenantes sont réunies autour de la table avec un objectif commun : permettre à la population de vivre enfin sans violence. SWISSAID étend ce processus à travers des réseaux locaux de prévention et de détection de la violence. Des femmes et des hommes y unissent leurs forces pour promouvoir la protection, l'égalité et l'affirmation de leurs droits. L'approche fait ses preuves : « J'ai été impressionné par la cohérence du travail de SWISSAID », a déclaré le conseiller national du Centre, Benjamin Roduit, à son retour.



Mai

Sur la piste de la contrebande d'or

Chaque année, entre 321 et 474 tonnes d'or artisanal sont produites en Afrique sans être déclarées. Rien qu'en 2022, au moins 435 tonnes d'or ont été exportées en contrebande du continent africain. C'est ce que révèle l'étude de grande ampleur intitulée « Sur la piste de l'or africain ». L'étude SWISSAID a suscité un vif intérêt médiatique tant au niveau national qu'international : Financial Times, la chaîne de télévision américaine CNBC, ainsi que les agences de presse Reuters et Bloomberg ont publié ses résultats. SWISSAID poursuit son travail d'investigation : elle analyse une multitude de données pour chaque pays africain, dont les résultats sont publiés sur ce site :



www.africangoldreport.org/fr





Juillet

Grande détresse au Myanmar

Faim, manque de perspectives, déplacements : la population du Myanmar souffre depuis des années des conflits qui ravagent le pays. Un tiers de la population a aujourd'hui un besoin urgent d'aide humanitaire, et la situation ne cesse de se détériorer. Face à cette détresse, SWISSAID a lancé une aide d'urgence dès l'été. Des colis alimentaires contenant du riz, des oignons, de l'ail, du sel, de l'huile et des haricots sont distribués aux familles. Une organisation partenaire fournit également des semences et du matériel agricole aux paysan-ne-s. Plus de 30 000 personnes bénéficient de cette aide humanitaire. En mars 2025, un violent séisme a aggravé la situation. Là aussi, SWISSAID intervient immédiatement en apportant une aide d'urgence aux personnes dans le besoin.



Août

Des réseaux qui perdureront

Entretenir un réseau, partager des expériences et apprendre les uns des autres font partie intégrante de l'agroécologie. Dans cet esprit, plusieurs rencontres ont eu lieu pendant la saison des pluies au Nicaragua, réunissant paysan-ne-s, organisations partenaires et membres de notre équipe sur place. Les échanges visaient à renforcer les connaissances autour de l'agroécologie et à promouvoir l'usage des semences locales. Au Nicaragua, les semences paysannes font partie d'une longue tradition. Le pays compte 426 banques de semences. En 2024, 18 nouvelles banques ont été créées, dans lesquelles on trouve notamment 30 variétés de maïs et 53 variétés de haricots, ce qui permet à 4551 paysan-ne-s de diversifier leurs cultures. Même si notre travail de longue haleine dans le pays a pris fin en mars 2025, les banques de semences et les connaissances en agroécologie continueront de porter leurs fruits.



Octobre

Des semences locales pour et par les paysan-ne-s

Face à la pénurie de semences locales lors de crises, certaines organisations humanitaires distribuent des semences hybrides importées. Or, ces variétés s'adaptent souvent mal aux conditions locales, et ne peuvent pas être reproduites par les paysannes et paysans. Pour la première fois, un projet mené par SWISSAID en collaboration avec la Chaîne du Bonheur et un réseau de semences paysannes au Kenya propose une alternative durable : fournir aux communautés des semences traditionnelles paysannes, produites localement, par et pour les paysan-ne-s. Le projet permet aux communautés rurales de sélectionner, cultiver et conserver elles-mêmes leurs semences. À Baringo et Turkana, des foires aux semences permettent aux paysan-ne-s d'accéder à une grande diversité de variétés adaptées à leur environnement, assurant ainsi leur autonomie. Ce dispositif est complété par des formations pratiques et la création de banques de semences communautaires, afin que toute la région puisse avoir accès à des semences de qualité.



Septembre

Davantage de solidarité

« Soyons solidaires maintenant ! » – tel est le nom de la campagne lancée en septembre par différentes ONG, sous la houlette d'Alliance Sud. Ensemble, elles entendent attirer l'attention sur les coupes annoncées dans la coopération internationale (CI). Dans de nombreuses villes de Suisse, des bénévoles invitent les passant-e-s à tirer la sonnette d'alarme en appuyant sur un buzzer rouge afin d'envoyer un message clair à la Confédération : non aux coupes massives ! Des moyens supplémentaires doivent être déployés pour soutenir l'Ukraine, mais pas au détriment des pays les plus pauvres.



Octobre

L'alimentation durable commence à l'échelle locale



Le deuxième rapport sur la nutrition de Sufosec est publié et témoigne de manière éloquent de l'efficacité de notre travail. Pour ce rapport, plus de 10 000 ménages dans 19 pays ont été interrogés sur leur situation alimentaire et leurs pratiques agroécologiques. Dans les régions étudiées, l'insécurité alimentaire a pu être réduite jusqu'à 60 %. « Malgré des contextes parfois difficiles, nous avons réalisé des progrès décisifs dans la lutte contre la faim dans les régions les plus vulnérables du monde », conclut Markus Allemann, directeur de SWISSAID.

Vous trouverez plus d'informations à ce sujet dans le Focus à partir de la page 4.

Novembre



Une visite empreinte de traditions au Palais fédéral

La vente d'insignes de SWISSAID est une tradition vieille de 76 ans. En guise de remerciement pour leur formidable engagement, des élèves ont l'honneur de se rendre au Palais fédéral à la fin novembre 2024. Ce sont deux classes, l'une de Gampel (VS) et l'autre de Kriens (LU), qui ont été choisies pour rencontrer la présidente de la Confédération, Viola Amherd. Cette dernière répond avec enthousiasme à leurs questions et leur distribue des chocolats militaires et des cartes signées pour les remercier. À en juger aux décibels qui résonnent à la sortie du Palais, on en déduit que la journée a été un succès !

Décembre

16 jours contre les violences faites aux femmes



Prayas Chavan n'a que 13 ans lorsque sa famille tente de la marier. Elle refuse, et, avec le soutien de collaboratrices et collaborateurs de SWISSAID, elle entame un dialogue avec ses parents, le village et les autorités. Elle échappe au mariage de justesse. Prayas fait partie des nombreuses jeunes filles et femmes qui su-

bissent le poids des structures patriarcales. Pendant la campagne « 16 jours contre les violences faites aux femmes », SWISSAID met en lumière ces abus en organisant des manifestations, en diffusant des spots radio et des supports visuels, et en animant des tables rondes et des ateliers en Inde, mais aussi au Tchad, en Colombie et en Suisse.

Le projet genre en Inde est financé par l'#UE et participe aux #16jours #contrelesviolences



Aide à s'aider soi-même 2.0

L'agroécologie est aujourd'hui une approche scientifiquement reconnue dans la lutte contre la faim, fondée sur des preuves tangibles. SWISSAID a découvert cette méthode il y a des décennies à travers ses organisations partenaires dans les pays du Sud. Cet échange d'égal à égal a été un point central de notre travail en 2024, et nous souhaitons le développer davantage d'ici 2028.



Nicole Stolz
Responsable du département de
coopération au développement

En 2024, je me suis rendue en Guinée-Bissau, un petit pays un peu oublié, situé à l'extrême ouest de l'Afrique. Au milieu du XVIII^e siècle, le pays était le point de départ de nombreux navires portugais, transportant des esclaves à destination des Amériques. L'héritage colonial pèse encore lourdement sur la Guinée-Bissau : à l'instar de nombreux pays d'Afrique, le pays a été saigné à blanc, contraint à

une agriculture unilatéralement basée sur des monocultures destinées à l'exportation, tandis que la population locale a été expropriée de ses terres. Sur le chemin qui mène à notre bureau, à Bissau, la capitale, nous passons devant le monument dédié à Amilcar Cabral, combattant de la liberté. Cet homme, qui a mené la Guinée-Bissau vers l'indépendance dans les années 1960, était aussi ingénieur agronome et

l'une des principales figures de la mise en place de systèmes alimentaires autonomes et diversifiés dans son pays.

Apprendre du terrain

La trace laissée par Amilcar Cabral est encore visible aujourd'hui dans certaines coopératives paysannes. Les paysannes et paysans exploitent leurs champs de manière diversifiée, cultivent leurs propres semences, évitent l'utilisation de pesticides toxiques et privilégient les marchés locaux. Des courants similaires existent et perdurent au Nicaragua et en Colombie.

Il y a de nombreuses années, alors que l'agriculture industrielle dominait en Occident, nos partenaires locaux misaient déjà sur l'agriculture écologique. C'est grâce à leurs connaissances approfondies que SWISSAID a intégré cette approche dans sa stratégie, il y a plus de 15 ans. Aujourd'hui, cette méthode, qui allie lutte contre la faim, protection du climat et justice sociale, est scientifiquement reconnue et largement répandue.

D'égal à égal – un principe qui ne date pas d'hier

La découverte de cette méthode, au contact direct de nos partenaires, n'est pas le fruit du hasard. En effet, depuis de nombreuses années, SWISSAID mise sur un dialogue étroit avec les actrices et acteurs locaux. Dans chaque pays où nous intervenons, nos bureaux bénéficient du soutien de « comités consultatifs locaux » qui participent activement à la planification stratégique. Cela permet d'intégrer durablement les connaissances du terrain dans nos actions. Dans sa stratégie 2025-2028, SWISSAID renforce encore cette approche. Nous faisons confiance aux dynamiques locales, les suivons de près et soutenons les solutions adaptées à chaque contexte. Lorsque de bonnes pratiques émergent, nous les intégrons à notre expérience et les partageons avec nos partenaires dans les pays où nous sommes présents. Nous souhaitons également accorder plus de place aux voix des pays du Sud dans nos instances dirigeantes en Suisse. Cela passe par un renforcement des

structures locales et une plus grande implication de nos collègues dans les bureaux de coordination, notamment dans l'orientation des programmes nationaux.

Peu de marge de manœuvre sur le terrain

Pour que cette volonté se réalise, il est essentiel de disposer de davantage de fonds libres sur le terrain. En effet, la majorité des financements sont attribués à des domaines spécifiques, définis par des bailleurs publics ou des fondations. Par ailleurs, les exigences de contrôle sont de plus en plus strictes, ce qui réduit considérablement la flexibilité. Malgré ces contraintes, nous voulons que les décisions soient prises sur place, par nos partenaires. Nous travaillons actuellement à la mise en place de fonds locaux de développement dans nos projets. Ce sont des budgets dont l'usage est défini par les acteurs locaux eux-mêmes. En outre, les programmes qui soutiennent les organisations partenaires dans la lutte contre la faim s'efforcent de réduire au minimum la surcharge administrative. Bien entendu, nous veillons toujours à ce que les fonds soient utilisés là où les besoins sont les plus urgents.

Des objectifs ambitieux

D'ici à 2028, nous souhaitons que 30 % de notre programme Sud soit directement décidé par les acteurs locaux. Le rôle de SWISSAID consiste alors à négocier une plus grande marge de manœuvre avec les bailleurs, afin que les décisions reviennent à celles et ceux qui vivent les réalités du terrain. Et si nous réussissons, cela pourrait permettre à terme de nous retirer. L'objectif est simple, mais ambitieux : nous voulons contribuer à bâtir des systèmes alimentaires justes, résilients face au climat et véritablement démocratiques – en nous appuyant sur l'agroécologie et l'égalité de genre. Et ce, localement. Sur le terrain. La manière la plus efficace de coopérer au développement.

1 PAS DE PAUVRETÉ



2 FAIM «ZÉRO»



5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES



12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS





Monika Uhlmann
Responsable Finances et RH

COMPTES ANNUELS 2024
COMMENTAIRE

L'année écoulée a été marquée par de beaux succès, notamment en ce qui concerne le financement des projets et des programmes. À l'instar des années précédentes, nous avons su établir de nouveaux partenariats avec des fondations et des institutions publiques, enregistrant une croissance notable de 13 % dans ce secteur. Dans un contexte de forte concurrence, le volume des dons issus des mailings a progressé à un rythme légèrement inférieur à la moyenne.

Nous remercions nos donatrices et donateurs, toujours au rendez-vous depuis de longues années, ainsi que les communes, les cantons, les entreprises et les fondations sur lesquels nous pouvons compter. Leur généreux soutien et leur confiance dans le travail que nous menons sur le terrain avec nos partenaires sont d'une valeur inestimable.

Au total, SWISSAID et son équipe internationale ont mis en œuvre des projets de développement durables dans dix pays sur trois continents, pour un montant d'environ 18,6 millions de francs. Nous avons investi 2,4 millions de francs dans des activités de sensibilisation et d'information en Suisse. Quant aux charges d'exploitation, 83 % de nos moyens ont été alloués aux programmes, 14 % à la collecte de fonds et 4 % à l'administration. SWISSAID est financée à environ 67 % par des dons et des contributions de particuliers et d'institutions. Près de 22 % du financement de nos programmes provient de la contribution de la DDC.

Les présents comptes annuels 2024 ont été établis selon les principes du Swiss GAAP RPC et du label Zewo. L'organe de révision Von Graffenried AG Treuhand les a déclarés conformes dans le cadre de la révision ordinaire.

Bilan

Actifs (en CHF)	Annexe *	31.12.2024	31.12.2023
Liquidités	5.1	5 235 794	4 372 399
Titres négociables	5.2	12 472 507	13 505 554
Créances	5.3	69 048	109 307
Stocks		137 330	170 136
Actifs de régularisation	5.4	184 084	18 363
Actifs circulants		18 098 763	18 175 759
Actifs financiers	5.5	637 116	136 923
Immobilisations corporelles	5.6	852 781	962 199
Immobilisations incorporelles	5.7	21 370	30 141
Actif immobilisé		1 511 267	1 129 263
TOTAL DES ACTIFS		19 610 030	19 305 022
Passifs (en CHF)			
Dettes résultant d'achats et de prestations		459 254	861 129
Passifs de régularisation	5.8	43 149	25 889
Provisions à court terme	5.9	254 518	255 491
Capital de tiers		756 921	1 142 509
Fonds affectés aux programmes Sud		2 402 803	2 039 296
Fonds pour le futur		537	7975
Fonds parrainage Agriculture biologique		25 108	2717
Fonds parrainage Eau		1370	9980
Fonds parrainage Femmes		31 152	9742
Fonds aide d'urgence		90 414	84 403
Fonds DDC		0	0
Capital de fonds avec affectations liées		2 551 384	2 154 112
Fonds programme SWISSAID		7 215 805	7 674 331
Fonds infrastructures SWISSAID		658 598	658 598
Fonds de fluctuations des titres et devises	5.10	1 617 438	1 734 749
Capital libre		6 739 413	5 846 921
Capital libre association SWISSAID Genève	2	67 785	87 049
Capital libre association SWISSAID Zurich	2	2 686	6 753
Capital de l'organisation		16 301 725	16 008 401
TOTAL DES PASSIFS		19 610 030	19 305 022

* Le rapport de révision complet peut être téléchargé depuis notre site internet www.swissaid.ch.

Comptes d'exploitation

Recettes (en CHF)	Annexe 4.1	2024	2023
Dons non affectés		5 795 975	6 093 656
Legs		108 361	266 626
Vente d'insignes		298 208	334 186
Fonds affectés	8	434 404	597 223
Dons affectés à des projets définis	7.1	9 567 019	7 053 219
Contributions aux projets Chaîne du Bonheur		150 000	62 000
Contributions aux projets FEDEVACO		157 508	160 593
Contributions aux projets FGC		249 707	218 426
Produits des activités de collecte de fonds		16 761 181	14 785 929
Contribution de la DDC	7.3	5 940 000	5 940 000
Transmission de la contribution du programme au partenaire contractuel Skat	7.3	- 440 000	- 440 000
Mandats DDC		46 116	247 404
Contributions ciblées DDC		2 668 309	2 738 191
Autres produits d'exploitation	7.2	7 771	15 151
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		24 983 377	23 286 675
Dépenses (en CHF)			
Dépenses pour projets internationaux		16 490 350	15 492 471
Dépenses suivi des programmes		2 165 466	2 381 977
Frais de personnel		1 974 231	2 022 588
Frais de biens et services		191 234	359 388
Dépenses programmes internationaux	7.4	18 655 816	17 874 448
Information et sensibilisation en Suisse		1 062 130	1 250 429
Dépenses suivi des programmes		1 378 235	1 132 092
Frais de personnel		1 210 007	1 065 851
Frais de matériel		168 228	66 241
Dépenses programmes en Suisse	7.4	2 440 365	2 382 521
Dépenses de collecte de fonds	7.4	3 309 112	3 441 090
Dépenses administratifs	7.4	1 036 609	988 195
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION		25 441 903	24 686 254
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		- 458 526	- 1 399 579
Résultat financier	7.5	1 073 251	432 413
Résultat hors exploitation	7.6	64 308	60 456
Résultat imputable à une autre période comptable	7.7	11 563	12 545
RÉSULTAT AVANT VARIATION DES FONDS AFFECTÉS		690 596	- 894 164
Modification du capital des fonds affectés		- 397 271	- 928 644
UTILISATION DES FONDS AFFECTÉS		293 324	- 1 822 809
Changements des fonds programme SWISSAID		- 293 324	1 822 809
EXCÉDENT DE REVENUS EN FAVEUR DES FONDS GÉNÉRÉS		0	0

Tableau de variation du capital 2024

	Actif initial	Part aux bénéfices affectée	Dépôts	Tranferts internes de fonds	Utilisation	Variation	Solde de clôture
Capitaux des différents fonds (CHF)							
Fonds dons spécifiquement affectés au programme Sud	2 039 296	0	12 838 659	0	– 12 475 152	363 507	2 402 803
Fonds pour le futur	7 975	0	121 562	0	– 129 000	– 7 438	537
Fonds parrainage Agriculture bio	2 717	0	182 391	0	– 160 000	22 391	25 108
Fonds parrainage Eau	9 980	0	51 390	0	– 60 000	– 8 610	1 370
Fonds parrainage Femmes	9 742	0	181 410	0	– 160 000	21 410	31 152
Fonds aide d'urgence	84 403	0	6 011	0	0	6 011	90 414
Fonds DDC	0	0	5 500 000	0	– 5 500 000	0	0
Fonds avec affectation limitée	2 154 112	0	18 881 423	0	– 18 484 152	397 271	2 551 384
Fonds provenant du financement propre (CHF)							
Fonds programme SWISSAID	7 674 331	0	0	0	– 458 526	– 458 526	7 215 805
Fonds infrastructures SWISSAID	658 598	0	0	0	0	0	658 598
Réserve de fluctuation des titres et devises	1 734 749	0	0	0	– 117 311	– 117 311	1 617 438
Capital libre généré	5 846 921	0	0	0	892 492	892 492	6 739 413
Capital libre association SWISSAID Genève	87 049	0	– 19 264	0	0	– 19 264	67 785
Capital libre association SWISSAID Zurich	6 753	0	– 4 067	0	0	– 4 067	2 686
Résultat annuel	0	0	293 324	0	– 293 324	0	0
Capital de l'organisation	16 008 401	0	269 994	0	23 331	293 324	16 301 725

Tableau de variation du capital 2023

	Actif initial	Part aux bénéfices affectée	Dépôts	Tranferts internes de fonds	Utilisation	Variation	Solde de clôture
Capitaux des différents fonds (CHF)							
Fonds dons spécifiquement affectés au programme Sud	1 185 643	0	10 479 833	0	– 9 626 180	853 653	2 039 296
Fonds pour le futur	0	0	277 975	0	– 270 000	7 975	7 975
Fonds parrainage Agriculture bio	2 683	0	163 891	1 143	– 165 000	34	2 717
Fonds parrainage Eau	0	0	59 980	0	– 50 000	9 980	9 980
Fonds parrainage Femmes	0	0	164 742	0	– 155 000	9 742	9 742
Fonds aide d'urgence	37 142	0	197 261	0	– 150 000	47 261	84 403
Fonds DDC	0	0	5 500 000	0	– 5 500 000	0	0
Fonds avec affectation limitée	1 225 468	0	16 843 682	1 143	– 15 916 180	928 644	2 154 112
Fonds provenant du financement propre (CHF)							
Fonds programme SWISSAID	9 073 910	0	0	0	– 1 399 579	– 1 399 579	7 674 331
Fonds infrastructures SWISSAID	658 598	0	0	0	0	0	658 598
Réserve de fluctuation des titres et devises	1 444 103	0	290 646	0	0	290 646	1 734 749
Capital libre généré	6 581 256	0	0	– 1 143	– 733 192	– 734 335	5 846 921
Capital libre association SWISSAID Genève	69 309	0	17 740	0	0	17 740	87 049
Capital libre association SWISSAID Zurich	4 034	0	2 719	0	0	2 719	6 753
Résultat annuel	0	0	– 1 822 809	0	1 822 809	0	0
Capital de l'organisation	17 831 210	0	– 1 511 704	– 1 143	– 309 962	– 1 822 809	16 008 401

Tableau des flux financiers

Flux financiers provenant de l'activité d'exploitation (CHF)	2024	2023
Résultat annuel avant variation de fonds	690 596	- 894 164
Amortissement sur les immobilisations corporelles et incorporelles	158 473	190 967
Dissolution nette (-) / constitutions nette (+) de provisions	- 973	54 153
Gains (-) / pertes (+) de change sur les titre et les liquidités	- 920 332	- 473 145
Augmentation (-) / diminution (+) des créances	40 260	192 169
Augmentation (-) / diminution (+) des stocks	32 806	7 672
Augmentation (-) / diminution (+) des comptes de régularisation des actifs	- 165 722	49 384
Augmentation (+) / diminution (-) des engagements	- 401 875	284 017
Augmentation (+) / diminution (-) des comptes de régularisation des passifs	17 260	11 267
Flux financiers provenant de l'activité d'exploitation	- 549 507	- 577 680

Flux financiers provenant de l'activité d'investissement		
Investissements (-) / désinvestissements (+) placement financiers	- 500 193	- 158
Investissements (-) / désinvestissements (+) en immobilisations corporelles	- 21 735	- 283 313
Désinvestissements immobilier (+)	0	0
Investissements (-) / désinvestissements (+) en immobilisations incorporelles	- 18 550	- 8 134
Investissements (-) / désinvestissements (+) titres	- 4 596 603	- 7 586 413
Désinvestissements (+) titres	6 549 982	7 748 308
Flux de capitaux issus de l'investissement	1 412 902	- 129 709

Flux de capitaux issus du financement		
Flux de capitaux issus du financement	0	0

Augmentation (+) / Diminution (-) des capitaux	863 395	- 707 390
--	---------	-----------

État des disponibilités		
Fonds liquidités 1.1.	4 372 399	5 079 788
Fonds liquidités 31.12.	5 235 794	4 372 399
Variation des disponibilités	863 395	- 707 390

Annexe aux comptes annuels

0. Nombre de postes à temps plein

Le nombre annuel de postes à temps plein est de 218.4 personnes (220.5 en 2023).

1. Principes généraux de présentation des comptes

La présentation des comptes est conforme aux recommandations relatives à la présentation des comptes SWISS GAAP RPC 21 au Code suisse des obligations, aux dispositions du ZEWO (service spécialisé des organisations d'utilité publique collectant des dons) ainsi qu'aux statuts de la fondation. L'exercice comptable a été réalisé en tenant compte du principe du solde brut, en indiquant les gains et les pertes directement dans le compte d'exploitation.

2. Périmètre de consolidation

Les comptes des bureaux de coordination en charge de la mise en œuvre des programmes au Sud sont intégrés au présent rapport annuel, tout comme les comptes de l'association SWISSAID Genève et l'association SWISSAID Zurich. En outre, SWISSAID ne dispose pas de filiale ou d'institution partenaire sur lesquelles elle exerce une influence prépondérante.

3. Organisations proches

Les organisations et institutions suivantes sont proches de SWISSAID : Sufosec (Alliance avec Action de Carême, Aqua Alimenta, Vivamos Mejor, VSF Suisse, SKAT Foundation), Alliance Sud (Communauté de travail des œuvres d'entraide SWISSAID, Action de Carême, Solidar Suisse, Terre des hommes Suisse, Helvetas, Caritas, EPER, Croix-Rouge suisse, Brücke Le Pont, Biovision, Unité, Comundo, Vivamos Mejor). Alliance Sud reçoit contractuellement CHF 220 000 sur le budget annuel (CHF 190 000 en 2023). En ce qui concerne les autres organisations, SWISSAID est représentée au sein de leur comité, sans pour autant leur octroyer de contribution financière. Le soutien en nature de la part de tiers à SWISSAID est une part accessoire du résultat total, et de ce fait, n'apparaît pas dans le décompte.

4. Principes d'établissement du bilan et d'évaluation

Position	Méthode d'évaluation
Liquidités	Valeur nominale
Titres	Valeur du marché à la date du bilan
Devises étrangères	Cours de devises à la date du bilan
Prêts, créances et promesses de financement	Valeur nominale
Stock de marchandises	Prix de revient, déduction faite des ajustements de valeur nécessaires
Prêts	Valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements planifiés
Mobilier, machines et installations	Valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements planifiés. Durée d'utilisation : mobilier 10 ans, installations informatiques 3 ans, machines 3 à 6 ans. Seuil d'activation : CHF 3000 (installations informatiques : CHF 1000)
Immobilier en Suisse	Valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements planifiés. Les terrains ne sont pas amortis. Durée d'utilisation : 75 ans
Immobilier à l'étranger	Valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements planifiés. Durée d'utilisation : 25 ans
Immobilisations incorporelles	Les investissements dans les logiciels informatiques sont portés au bilan en tant qu'immobilisations incorporelles et avec un amortissement linéaire sur leur durée d'utilisation (3 ans)
Obligations	Valeur nominale
Provisions	Basées sur l'évaluation du Comité Directeur et des dépenses futures prévues à la date du bilan

4.1 Comptabilisation

Dons libres, dons affectés à des projets définis	Les recettes provenant de récoltes de fonds auprès du grand public sont comptabilisées à la réception des fonds. Elles sont comptabilisées comme un don affecté en cas de demande du donateur. Sans instruction, elles sont comptabilisées comme un don libre.
Legs	Les recettes provenant des legs et des héritages sont comptabilisées soit à la réception des fonds (pour les liquidités), soit au moment du transfert (pour les biens immobiliers etc.).
Livraisons/services	Les recettes provenant des livraisons et des services sont comptabilisées au moment de l'exécution du contrat.
Recettes de location	Les recettes de location sont comptabilisées au moment où le service est rendu.

5. Explications relatives au bilan

5.1 Liquidités (CHF)	31.12.2024	31.12.2023
Caisses / Postfinance / Banques en Suisse	4 165 936	2 963 835
Banques à l'étranger	1 069 858	1 408 563
Total liquidités	5 235 794	4 372 398

La variation des liquidités est expliquée dans le tableau des flux de trésorerie.

5.2 Titres négociables (CHF)	31.12.2024	31.12.2023
Obligations	7 460 538	8 316 102
Actions	4 236 569	4 250 894
Fonds immobilier	775 400	938 557
Total titres	12 472 507	13 505 553

5.3 Créances (CHF)	31.12.2024	31.12.2023
Avoir impôt anticipé	46 514	45 804
Avoir sur livraisons	22 534	63 503
Total créances	69 048	109 307

5.4 Actifs de régularisation (CHF)	Solde 01.01.2024	Diminutions 2024	Augmentations 2024	Solde 31.12.2024
Régularisation pour projets	0	0	162 372	162 372
Autres régularisation	27 909	- 27 909	21 712	21 712
Régularisation pour biens immobiliers	- 9 546	9 546	0	0
Total actifs de régularisation	18 363	- 18 363	184 084	184 084

5.4 Actifs de régularisation 2023 (CHF)	Solde 01.01.2023	Diminutions 2023	Augmentations 2023	Solde 31.12.2023
Régularisation pour projets	0	0	0	0
Autres régularisation	62 350	- 62 350	27 909	27 909
Régularisation pour biens immobiliers	5 397	- 5 397	- 9 546	- 9 546
Total actifs de régularisation	67 747	- 67 747	18 363	18 363

5.5 Actifs financiers (CHF)	31.12.2024	31.12.2023
Claro Fair Trade AG	30 000	30 000
Fairpicture AG	50 000	50 000
Prêt Vétérinaires Sans Frontières	500 000	0
Actions nominatives Claro Fair Trade AG	1	1
Titres de participation Société Coopérative Philea International	1	1
Remei AG	10 000	10 000
Actions à droit de vote simple Banque Alternative Suisse (BAS)	20 000	20 000
Garantie de loyer	27 114	26 921
Provisions pour moins-value	0	0
Total prêts	637 116	136 923

5.6 Immobilisations corporelles (CHF)	Equipements et installations	Terrains et constructions en Suisse	Immeubles à l'étranger	Total des biens immobiliers	Total immobilisations corporelles
Valeurs d'acquisition au 01.01.2024	1 304 441	1 040 000	448 481	1 488 481	2 792 922
Investissements 2024	21 735	0	0	0	21 735
Cessions 2024	0	0	0	0	0
Correction des amortissements 2024	0	0	0	0	0
Valeurs d'acquisition au 31.12.2024	1 326 176	1 040 000	448 481	1 488 481	2 814 657
Cumul des amortissements au 01.01.2024	962 762	471 224	396 738	867 962	1 830 724
Amortissements 2024	97 487	22 074	11 591	33 665	131 152
Correction des amortissements 2024	0	0	0	0	0
Amortissements au 31.12.2024	1 060 249	493 298	408 329	901 627	1 961 876
Immobilisations corporelles nettes au 31.12.2024	265 927	546 702	40 152	586 854	852 781

Les investissements concernent l'informatique pour nos collaborateurs en Suisse, rénovation de bureaux de la Lorystrasse à Berne ainsi qu'un générateur électrique pour nos bureaux de coordination au Myanmar.

5.6 Immobilisations corporelles (CHF)	Equipements et installations	Terrains et constructions en Suisse	Immeubles à l'étranger	Total des biens immobiliers	Total immobilisations corporelles
Valeurs d'acquisition au 01.01.2023	1 021 129	1 040 000	448 481	1 488 481	2 509 610
Investissements 2023	283 313	0	0	0	283 313
Cessions 2023	0	0	0	0	0
Correction des amortissements 2023	0	0	0	0	0
Valeurs d'acquisition au 31.12.2023	1 304 442	1 040 000	448 481	1 488 481	2 792 923
Cumul des amortissements au 01.01.2023	833 315	449 150	385 147	834 297	1 667 612
Amortissements 2023	129 447	22 074	11 591	33 665	163 112
Correction des amortissements 2023	0	0	0	0	0
Amortissements au 31.12.2023	962 762	471 224	396 738	867 962	1 830 724
Immobilisations corporelles nettes au 31.12.2023	341 680	568 776	51 743	620 519	962 199

Les investissements portent sur de l'informatique dans nos bureaux en Suisse ainsi que des véhicules pour nos bureaux de coordination au Niger et au Tchad.

5.7 Immobilisations incorporelles (CHF)	Logiciel 2024	Logiciel 2023
Valeurs d'acquisition au 01.01.	396 313	338 179
Investissements par an	18 550	8 134
Transfert de produits en cours à produit fini	0	0
Valeurs d'acquisition au 31.12.	414 863	396 313
Cumul des amortissements au 01.01.	366 173	338 317
Amortissements par an	27 320	27 855
Amortissements au 31.12.	393 493	366 172
Immobilisations incorporelles nettes au 31.12.	21 370	30 140

Les investissements concernent une mise à jour du système ERP Abacus (E-Banking, devises étrangères, liquidités et planification budgétaire).

5.8 Passifs de régularisation 2024 (CHF)	Solde 01. 01.	Diminutions	Augmentations	Solde 31.12.
Régularisation pour projets	2 895	– 2 895	24 989	24 989
Autres régularisations	22 994	– 22 994	9 173	9 173
Régularisation pour biens immobiliers	0	0	8 987	8 987
Total passifs de régularisation	25 889	– 25 889	43 149	43 149

5.8 Passifs de régularisation 2023 (CHF)	Solde 01. 01.	Diminutions	Augmentations	Solde 31.12.
Régularisation pour projets	0	0	2 895	2 895
Autres régularisation	1 200	– 1 200	22 994	22 994
Régularisation pour biens immobiliers	13 421	– 13 421	0	0
Total passifs de régularisation	14 621	– 14 621	25 889	25 889

5.9 Provisions à court terme 2024 (CHF)	Solde 01. 01.	Diminutions	Augmentations	Solde 31.12.
Provisions pour obligations liées au personnel	255 491	973	0	254 518
Autres provisions	0	0	0	0
Total provisions à court terme	255 491	973	0	254 518

Les provisions pour engagements de personnel concernent les heures supplémentaires et les jours de vacances non encore pris par les collaborateurs à Berne et à Lausanne. Elles sont restées pratiquement inchangées par rapport à l'année précédente, avec une légère baisse de 973 CHF.

5.9 Provisions à court terme 2023 (CHF)	Solde 01. 01.	Diminutions	Augmentations	Solde 31.12.
Provisions pour obligations liées au personnel	201 338	0	54 153	255 491
Autres provisions	0	0	0	0
Total provisions à court terme	201 338	0	54 153	255 491

Les provisions pour obligations liées aux personnes concernent les heures supplémentaires et les droits aux congés annuels non utilisés des employés de Berne et de Lausanne.

5.10 Fonds de fluctuation des titres et devises

Le niveau minimal visé dépend des dispositions du règlement interne et est entièrement cumulé. Pour l'inventaire et les variations, voir l'évolution du capital.

6. Indemnités des instances de direction

Indemnités des instances de direction 2024		
Défraiement forfaitaire	coprésidence* du Comité du Conseil de fondation :	CHF 7 500 p. a.
	vice-présidence du Comité du Conseil de fondation :	CHF 2 000 p. a.
Rémunération de la Direction :	Coût total des salaires de la direction (4 pers.) :	CHF 601 510 p. a.
Jetons de présence du Comité du Conseil de fondation :	Demi-journée de réunion CHF 200, journée entière CHF 300	
Frais en Suisse et à l'étranger :	Les frais sont remboursés sur la base de justificatifs	
Total des défraiements du Comité du Conseil de fondation :	CHF 19 100 (défraiements, jetons de présence, frais, déduction faite des dons) pour 2024	
Dont défraiement de la coprésidence :	CHF 9 700 (défraiements, jetons de présence, frais, déduction faite des dons) pour 2024	

*présidence depuis Juillet 2024

Indemnités des instances de direction 2023		
Défraiement forfaitaire	coprésidence du Comité du Conseil de fondation :	CHF 9 000 p. a.
	vice-présidence du Comité du Conseil de fondation :	CHF 2 000 p. a.
Rémunération de la Direction :	Coût total des salaires de la direction (4 pers.) :	CHF 595 569 p. a.
Jetons de présence du Comité du Conseil de fondation :	Demi-journée de réunion CHF 200, journée entière CHF 300	
Frais en Suisse et à l'étranger :	Les frais sont remboursés sur la base de justificatifs	
Total des défraiements du Comité du Conseil de fondation :	CHF 19 870 (défraiements, jetons de présence, frais, déduction faite des dons) pour 2023	
Dont défraiement de la coprésidence :	CHF 11 300 (défraiements, jetons de présence, frais, déduction faite des dons) pour 2023	

7. Explications au sujet du compte d'exploitation

7.1 Contributions affectées à des projets définis (CHF)		
La justification de l'utilisation des fonds s'effectue dans le cadre de la comptabilité des projets et fait l'objet d'une révision des comptes.	2024	2023
Contributions des communes	510 500	469 250
Contributions des cantons et fonds de loteries	498 430	718 900
Contributions LED	400 000	400 000
Contributions des fondations	2 465 026	2 291 190
Contributions des paroisses, personnes privées et PME	1 262 107	940 253
Fonds récoltés dans les pays du Sud	4 430 956	2 233 626
Total dons affectés à des projets définis	9 567 019	7 053 219

7.2 Autres produits d'exploitation (CHF)	2024	2023
Vente de matériel et d'articles cadeaux	0	12 200
Divers revenus, y compris les honoraires	7 771	2 951
Total autres produits d'exploitation	7 771	15 151

7.3 Transfert de la contribution au programme au partenaire contractuel SKAT Foundation

La contribution au programme de la DDC pour l'année 2024, d'un montant total de CHF 5 940 000, comprend le montant de CHF 440 000 pour notre sous-partenaire d'alliance SKAT Foundation. Ce montant a été intégralement reversé à SKAT Foundation. La part de SWISSAID s'élève à CHF 5 500 000. La part de SKAT Foundation a été présentée en brut dans le compte d'exploitation, conformément aux directives de la DDC.

7.4 Charges d'exploitation

Le calcul des frais administratifs ainsi que des frais promotionnels et de recherche de fonds a été établi en utilisant la méthodologie révisée du ZEW0 entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2018.

	Suivi des programmes au Sud	Suivi des programmes en Suisse	Recherche de fonds et dépenses promotionnelles	Frais administratifs	Total charges d'exploitation
Frais de programme	16 490 350	1 062 130	2 047 916	33 750	19 634 147
Frais de personnel	1 974 231	1 210 007	1 118 669	750 322	5 053 229
Frais de matériel	269 460	159 506	136 608	216 134	775 257
Amortissements	28 037	8 410	5 607	36 091	78 146
Refacturation de frais	- 106 262	312	312	312	- 105 326
Total charges d'exploitation 2024 (CHF)	18 655 816	2 440 365	3 309 112	1 036 609	25 441 903

Outre les amortissements (immobilisations corporelles et incorporelles) présentés séparément ci-dessus, CHF 80 325 (CHF 90 473 l'année précédente) d'amortissements sont inclus directement dans les frais du programme.

7.4 Charges d'exploitation 2023

Le calcul des frais administratifs ainsi que des frais promotionnels et de recherche de fonds a été établi en utilisant la méthodologie révisée du ZEW0 entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2018.

	Suivi des programmes au Sud	Suivi des programmes en Suisse	Recherche de fonds et dépenses promotionnelles	Frais administratifs	Total charges d'exploitation
Frais de programme	15 492 471	1 250 429	2 233 692	38 716	19 015 308
Frais de personnel	2 022 588	1 065 851	1 165 800	795 029	5 049 268
Frais de matériel	320 178	161 135	140 413	219 428	841 155
Amortissements	39 210	11 763	7 842	41 679	100 494
Refacturation de frais	0	- 106 657	- 106 657	- 106 657	- 319 971
Total charges d'exploitation 2023 (CHF)	17 874 448	2 382 521	3 441 090	998 195	24 686 254

Outre les amortissements (immobilisations corporelles et incorporelles) présentés séparément ci-dessus, CHF 89 905 (CHF 83 707 l'année précédente) d'amortissements sont inclus directement dans les frais du programme.

7.5 Résultat financier (CHF)	2024	2023
Produits financiers		
Intérêts / dividendes des titres	248 557	194 580
Gains de change sur les titres	1 808 219	631 904
Gains de change sur les devises	285 161	54 847
Total des produits financiers	2 341 937	881 331
Charges financières		
Perte de change sur titres	- 884 357	- 92 962
Perte de change sur les devises	- 223 803	- 196 389
Frais bancaires, honoraires, droits de garde	- 160 526	- 159 567
Total des charges financières	- 1 268 686	- 448 918
Total des produits financiers	1 073 251	432 413

7.6 Résultat hors exploitation (CHF)	2024	2023
Charges immobilières	- 13 059	- 14 544
Produits immobiliers	77 367	75 000
Total résultat hors exploitation	64 308	60 456

7.7 Autres produits imputables à une autre période comptable (CHF)	2024	2023
Remboursement de la TVA en Equateur, restitution de CO2, bonus assurance accident	11 563	12 545
Résultat hors période	11 563	12 545

8. Explications relatives au tableau de variation du capital

La répartition des fonds se base sur le règlement des fonds des Swiss GAAP RPC. Les obligations des projets de développement diminuent le fonds programme SWISSAID. Conformément aux directives de la DDC, le fonds DDC affecté à des projets est indiqué. Les réserves de fluctuations minimales sur les cours ont été couvertes.

9. Explications relatives au tableau des flux de trésorerie

Sont considérés comme fonds les liquidités.

10. Analyse des risques

Le Comité directeur réalise périodiquement une analyse des risques. Les mesures à prendre qui en découlent sont ensuite discutées avec le Comité du Conseil de fondation et mises en œuvre.

11. Dettes envers institutions de prévoyance (CHF)

	31.12.2024	31.12.2023
GEPABU (inclus dans les créanciers)	- 3 193	- 884
Publica (inclus dans les créanciers)	0	0

Les charges annuelles de prévoyance de CHF 294 735.60 (année précédente CHF 291 268) sont comprises dans les charges de personnel. Il n’y a pas de part économique dans les excédents de couverture existants des deux institutions de prévoyance (analogue à l’année précédente).

12. Engagement locatifs portés hors bilan (CHF)

	31.12.2024	31.12.2023
< 1 an	144 744	137 840

13. Engagements éventuels (CHF)

	31.12.2024	31.12.2023
En tant que membre de l’association du Site 52 à Lausanne, SWISSAID loue des locaux pour les bureaux ainsi qu’une place de parc, et est solidairement responsable du paiement du loyer.	p.m.	p.m.
Litige en cours	p.m.	p.m.

14. Evénements après la date de clôture du bilan

Aucun événement susceptible d’avoir une incidence significative sur les comptes annuels 2024 n’est survenu entre la date de clôture du bilan et la date d’approbation des présents comptes annuels.

15. Approbation des comptes annuels

Les comptes 2024 ont été approuvés par le Comité Directeur le 19 mars 2025 pour soumission au Conseil de fondation.

Rapport de performance

SWISSAID en bref

SWISSAID est une fondation libre de toute appartenance politique et confessionnelle. Son siège est situé à Berne, en Suisse. Depuis **1948**, SWISSAID s'engage en faveur des personnes défavorisées du Sud, dans les régions rurales, là où aucune autre organisation ne défend leurs intérêts. SWISSAID est active dans neuf pays : Guinée-Bissau, Niger, Tchad, Tanzanie, Inde, Myanmar, Colombie, Équateur et Nicaragua. SWISSAID lutte pour le droit de chacun à vivre sans connaître

Mode de travail

SWISSAID soutient les initiatives émanant de populations défavorisées dans les pays en développement et travaille en collaboration avec des organisations de la société civile. SWISSAID apporte son aide et soutient les organisations partenaires locales ce qui leur permet d'accéder à l'autonomie et, ainsi, de participer à la vie économique, sociale et politique. SWISSAID travaille avec des experts locaux et n'envoie que rarement des

la faim, la précarité ou l'oppression. Ses principaux domaines d'intervention sont la lutte contre la faim, l'agroécologie, l'égalité entre hommes et femmes et le soutien à la société civile. Outre la réalisation de projets d'aide au développement dans les pays du Sud, SWISSAID s'engage en Suisse sur le plan politique pour défendre les intérêts des populations défavorisées : l'amélioration durable des conditions de vie dans le Sud nécessite un changement social dans le Nord.

experts suisses sur le terrain. Cela permet aux projets de mieux s'ancrer dans le contexte local, favorise l'acquisition d'expériences et contribue à la création d'emplois dans les pays du Sud. Cela concourt également à diminuer les frais liés au suivi des programmes et à investir davantage pour aider les gens à s'aider eux-mêmes.

Base juridique

Nom	SWISSAID, Fondation suisse pour la coopération au développement
Forme juridique	Fondation
Règlement	Acte de fondation du 15 avril 1983. Dernière révision : 10 juin 2021

Buts de la fondation

- La Fondation encourage la solidarité de la population suisse envers les personnes défavorisées dans le monde. SWISSAID remplit ses buts notamment par les activités suivantes :
- a) Mise en place de projets et de programmes de développement dans les pays et régions du Sud qui renforcent l'auto-assistance de groupes de population particulièrement défavorisés.
 - b) Information du public suisse sur le travail de SWISSAID, les questions de développement et les causes du sous-développement.
 - c) Participation à la formation de l'opinion et à la prise de décision en matière de politique de développement, dans le but de contribuer à façonner les relations de la Suisse avec les pays en développement dans l'intérêt des personnes particulièrement défavorisées.
 - d) Coopération avec les institutions privées et publiques dans le sens des buts de la Fondation.

Le **Conseil de fondation** compte au moins 20 membres. Il est composé de personnalités qui partagent les valeurs de la Fondation et représentent un large éventail de la population suisse. La durée du mandat des membres du Conseil de fondation est de quatre ans. Ils peuvent être réélus. Les membres qui composent le **Comité du Conseil de fondation** sont la présidente/le président, ainsi que quatre à huit personnes maximum. Ils sont élus pour un mandat de quatre ans et peuvent être réélus deux fois. Des mandats plus longs peuvent néanmoins être convenus dans des cas particuliers. Le **bureau exécutif** est l'organe directeur de SWISSAID. L'**organe de révision** vérifie la gestion comptable et les comptes annuels ainsi que le respect du budget. Il confirme l'existence d'un système de contrôle interne.

Conseil de fondation

- Matthias Aebischer**, conseiller national, chargé de cours, Université de Fribourg, Berne, depuis 2012
- Sibel Arslan**, conseillère nationale, lic.iur., Bâle, depuis 2017
- Christine Badertscher**, conseillère nationale, Madiswil, depuis 2020
- Didier Berberat**, avocat, ancien conseiller aux États, La Chaux-de-Fonds, depuis 2016
- Peter Bischof**, ancien ambassadeur, Bellach, depuis 2018
- Urs Brändli**, président de Bio Suisse, Goldingen, depuis 2018
- Edgar Ricardo von Buettner**, consultant en développement communal stratégique, participatif et durable, Brésil, depuis 1983 (décédé)
- Léo Caduff**, MSc in Molecular Life Sciences, Nidau, depuis 2024
- Dr. phil. Rudolf Dannecker**, ancien vice-directeur de la DDC, Hinterkappelen, depuis 2002
- Dr. Rudolf Fischer**, dr en sciences sociales, ancien responsable du département Coopération au développement SWISSAID, Wettingen, depuis 2014
- Rémy Gogniat**, journaliste, La Chaux-de-Fonds, depuis 2009
- Corina Gredig**, conseillère nationale, Zurich, depuis 2020
- Dr. h.c. Niklaus-Samuel Gugger**, conseiller national, Winterthur, depuis 2020
- Bruno Gurtner**, économiste, Berne, depuis 2008
- Martin Hürzeler**, fundraiser BR, Zurich, depuis 2009
- Laurent Jimaja**, maîtrise ès sciences économiques, président de SWISSAID Genève, depuis 2016
- Bastienne Joerchel Anhorn**, ancienne coprésidente de SWISSAID, économiste, Renens, depuis 2012
- Odile Keller**, économiste, Belfaux, depuis 2019
- Gian L. Nicolay**, Dipl. ing. agr. ETH, coordinateur FIBL pour l'Afrique, Ardez, depuis 2010
- Pierre-André Page**, agriculteur et conseiller national, Châtonnaye, depuis 2020
- Isabel Perich**, conseillère en organisation, Wohlen BE, depuis 2018
- Wendy Peter**, agricultrice bio, directrice de Bioforum Schweiz, Willisau, depuis 2010
- Chasper Pult**, enseignant et producteur culturel, Paspels, depuis 1992
- Ruth Rauch**, lic. rer. pol., coach et conseillère en développement organisationnel, Berne, depuis 2004
- Stefan C. Rist**, professeur en géographie humaine, Université de Berne, Berne, depuis 2017

- Daniel Roduner**, expert en coopération au développement, Berne, depuis 2007
- Denis Ruysschaert**, dr en sociologie et ing. agr., Genève, depuis 2016
- Carlo Sommaruga**, juriste et conseiller aux États, Genève, depuis 2010

Comité du Conseil de fondation

- Fabian Molina**, président de SWISSAID, conseiller national, Zurich, depuis 2018
- Nicolas Bezençon**, agronome, chef du groupe développement rural chez AGRIDEA et chargé de cours à la HEP Vaud, Lausanne, depuis 2024
- Dr. Claudia Friedl**, conseillère nationale, dr en sciences naturelles et environnementales, St-Gall, depuis 2015
- Willi Graf**, ancien employé de la Direction du Développement et de la Coopération (DDC), Berne, depuis 2024
- Isabel Jaisli**, directrice du domaine de recherche Transformation durable & systèmes alimentaires ZHAW, Stallikon, depuis 2023
- Emmanuelle Robert**, lic. ès lettres, chargée de communication, Aigle, depuis 2017
- Zora Schaad**, responsable des relations publiques et porte-parole, Zürich, depuis 2023
- Martin Sommer**, vice-président de SWISSAID, MSc en géographie, directeur général de Devolutions GmbH, Muri bei Bern, depuis 2017

Comité directeur 2024

- Markus Allemann**, directeur, département Politique de développement et Médias ad interim
- Monika Uhlmann**, département Finances et Logistique, directrice adjointe
- Michael Brücker**, département Marketing et Fundraising
- Nicole Stolz Fatoev**, département Coopération au développement



VON GRAFFENRIED
TREUHAND

Rapport de l'organe de révision au conseil de la fondation de SWISSAID, Fondation Suisse pour la coopération au développement, Berne

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de SWISSAID, comprenant le bilan au 31 décembre 2024 le compte d'exploitation le tableau des flux de trésorerie, le tableau sur la variation du capital pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe aux comptes annuels, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Conformément à la Swiss GAAP RPC 21, les indications figurant dans le rapport de performance ne sont pas soumises à l'obligation de contrôle de l'organe de révision.

Selon notre appréciation, les comptes annuels donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière au 31 décembre 2024 ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse, aux statuts et aux règlements.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels» de notre rapport. Nous sommes indépendants de la fondation, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités du conseil de la fondation relatives aux comptes annuels

Le conseil de la fondation est responsable de l'établissement des comptes annuels lesquels donnent une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil de la fondation est responsable d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la fondation à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf s'il existe une intention de liquidation de la fondation ou de cessation d'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent

Von Graffenried AG Treuhand
Waaghausgasse 1, Postfach, CH-3001 Bern, Tel. +41 31 320 56 11



provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse: <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Ce descriptif fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil de la fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Berne, le 2 mai 2025 zuw/stn

Von Graffenried AG Treuhand



Michel Zumwald
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Stephan Richard
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé

Annexes :
Comptes annuels (bilan avec un total de bilan de CHF 19'610'030 compte d'exploitation avec un résultat d'exploitation de CHF – 458'526, tableau des flux de trésorerie, le tableau sur la variation du capital, ainsi que l'annexe aux comptes)

« Coletha n'a pas seulement ouvert mes yeux, mais aussi ceux de toutes les habitantes et de tous les habitants du village. »

Coletha et son mari. La paysanne a suivi la formation SWISSAID
« Leadership et égalité – un avenir digne pour les femmes en Tanzanie ».



Merci

Nous remercions du fond du cœur l'ensemble des donatrices et donateurs pour leur précieux soutien. Leur générosité et leur solidarité nous permettent de contribuer à des changements durables dans la vie de nombreuses personnes dans nos pays partenaires. Nous exprimons notre profonde gratitude à celles et ceux qui nous ont inclus dans leur testament : leur legs a un impact durable.



Nous sommes très reconnaissants aux nombreuses entreprises et aux multiples fournisseurs qui ont fourni leurs services à titre gracieux ou à des conditions avantageuses. Un remerciement particulier va aux instances suivantes :

Institutions

Direction du développement et de la coopération (DDC), Fédération genevoise de coopération (FGC), Fédération vaudoise de coopération (FEDEVACO), Liechtensteinischer Entwicklungsdienst (LED), Amt für Auswärtige Angelegenheiten des Fürstentums Liechtenstein (AAA) et Chaîne du Bonheur.

Cantons

Canton des Grisons, ainsi que les Fonds de loterie des cantons Argovie, Bâle-Campagne, Bâle-Ville, Berne, Obwald, Schwyz, Saint-Gall et Uri.

Villes et communes

Baar, Belp, Berne, Maur, Soleure, Uznach, Zoug et Zurich.

Entreprises et fondations

Arete Ethik Invest AG, Fondation Leopold Bachmann, Fondation CHARISMA pour le développement durable, Fondation Corrado, Client Systems AG, Fondation Corymbo, Fondation Däster Schild, Fondation Dreiklang, Fondation F.G. Pfister, Hug-Verlag AG, Irene M. Staehelin Foundation, Fondation Alfred et Eugénie Baur, Fondation Philanthropique Famille Sandoz, Fondation Ernest Matthey, Linsi Foundation, Medicor Foundation, Menzli Sport AG, Fonds de soutien Migros, Fondation Drittes Millennium, Fondation Salud y Vida, Banque nationale suisse, Fondation Somaha, Fondation Anne-Marie Schindler, Fondation Sonnenschein, Fondation Temperatio, Tsadik Foundation, Fondation UTIL, Fondation Volkart, Fondation Dr. Lukas Werenfels.

Paroisses et associations

Paroisse générale catholique romaine de Berne et environs, Paroisse catholique de Rapperswil-Jona, Association mondiale Deitingen et environs, Katholisch Stadt Zürich.